

TYPE	ETAGE
Sous-sol	R-1

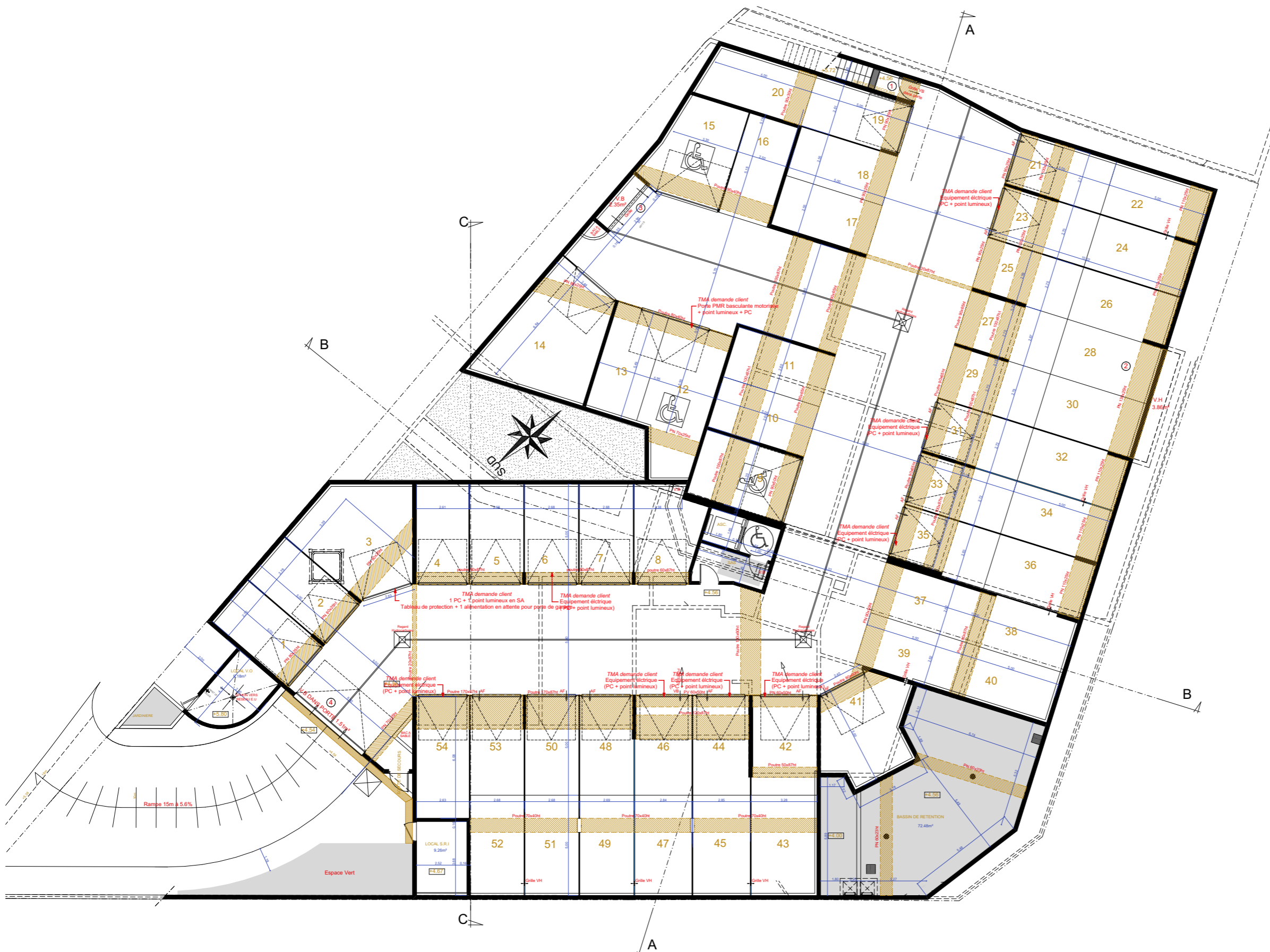
N° Garage / Appartement

03	201
06	203
44/45	205
35/36	301
54	303
23/24	305
46/47	402
31/32	403
42/43	405
09/10/11	501/502

Tolérance 5% (Surfaces et côtes)
Gaines assujetties à variation

DATE : AVRIL 2017

Maîtrise d'oeuvre
Atelier Sud Architecture
Architecte D.P.L.G.
52, impasse de la campanie
83600 FREJUS
tel 04.94.82.28.66
atelier.sud.architecture@orange.fr



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des dispositions techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. La hauteur sous plafond, soffites, retombées de poutre, canalisations et déviements, ne sauraient être inférieure à 2.10m. Ces éléments ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. Les surfaces sont approximatives, les retombés, soffites, faux-plafonds et canalisations ne figurent pas sur ce plan.